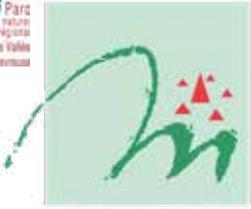


#132
MAI-JUIN 2018



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

enracinez-vous !

monnaie locale

bénévolat

potager partagé

projet alimentaire territorial

repair café

grainothèque

communes citoyennes

conseil des sages

éducation

culture & fêtes

• **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL** : les bases de la démarche

• **1848-2018** : Il y a 170 ans... **l'abolition de l'esclavage** dans les colonies

• **L'ESPACE COUVERT SPORTIF** : un peu d'anticipation

4-9 Retour sur images10 Travaux11 Jachères apicoles aux Molières12-13 **LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**14 Conseil municipal du 9 avril16-17 AGENDA détachable19 Le comité consultatif "éducation"20 Les Molières autrefois : la rue de Boullay22-23 Conseils nutritionnels, suite au repas local24-25 **L'abolition de l'esclavage dans les colonies**26-27 **Fiction sur l'espace couvert sportif**29 Infos diverses30 Mots-croisés, par Claude Guillemain

Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Maëva MOUKALA & Chrystelle HISEL**

Ont participé également à ce numéro :

Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Élisabeth LE BOULANGER, Marc PRABONNAUD,
Stéphane MIOT, Dominique BINET, Carole NORMAND-CHAVE, Cécile DISPAU,
Maryleine et Jeannik MARCAULT, Julien PERRIN, Claude GUILLEMIN, Pierre PRUNETTA,
Marie SUDOUR, Géraldine MARCADÉ, Barbara HOUALET, Robert USSEGLIO, Hervé MER,
ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°132

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France



Prenons racine

Nos racines sont avant tout celles du monde. Au sens où c'est bien là que nous sommes de passage, et que nous pouvons nous interroger sur la trace que nous laisserons, pas seulement à notre descendance, mais aussi à notre environnement.

Être aux Molières aujourd'hui, être ailleurs hier, être ailleurs demain.

Nous avons besoin de racines pour mieux grandir.

Ce que nous ne cessons jamais de faire, surtout lorsque nous sommes plus intéressés par l'être que par l'avoir. Partout où nous vivons, nous avons parfois besoin de nous enraciner...

Peut-être avez-vous eu besoin de plonger dans l'histoire du lieu où vous donnez, plus que vos nuits, quelques-unes de vos journées.

Ce sont les paroles des anciens à la rencontre desquels nous allons parfois, comme Roxane et Juline avaient pu écouter Robert décrire les champs de fraises où il allait, enfant.

Ce sont les récits et les travaux de Jacques, Jeannette, Dominique, Diane, Pierre, Michel, Joël...

Ce fut l'excitation autour de ce repas de produits locaux, l'effervescence en cuisine, à l'épluchage, au service, à la préparation de chaque détail, comme si nous étions une famille à la veille d'un mariage.

Notre famille, naturelle ou d'adoption, elle est notre racine centrale, elle survit la plupart du temps aux assauts d'un monde bizarre qui la dilue ou la déconstruit.

La famille nous procure parfois tristesse ou déception, mais elle nous promet aussi les plus belles joies de la vie. Dès que l'on comprend la force de son récit et des liens qui se tissent, on est à l'écoute de nos anciens et à la recherche de leur sagesse.

Nous sommes aussi prêts à d'immenses sacrifices pour nos enfants. **Nous voulons leur donner des racines et des ailes.**

Constituer une communauté de destin, singulièrement à l'échelle d'un village, voilà ce qui, par analogie, peut nous offrir des racines et des bonheurs en plus. Elles nous conduiraient à plus de respect mutuel, à l'écoute de nos aînés et engagés pour nos enfants. Comprendons l'écoute de nos aînés par l'attentive considération de ce qui nous précède, dont nous tirons un enseignement précieux.

Comprendons l'engagement pour nos enfants par ce que nous sommes prêts, collectivement, à leur offrir, comme apprentissages et savoirs, savoir-être et savoir-faire, parce qu'ils sont l'avenir du monde.

Et si nous savons être les racines de ce monde, par nos contributions les plus modestes, c'est que nous pouvons le faire progresser pour que demain, façonné par ceux qui nous succéderont, il soit meilleur.

Les prochaines pages rendent compte, toujours, de certaines de ces contributions. Bonne lecture,

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne



3 mars : Lancement du 23^{ème} festival Méli-Mélo à Briis sous Forges

À l'occasion du lancement de son 23^{ème} festival, l'association et ses 31 partenaires ont organisé un vernissage de l'exposition des oeuvres réalisées par les jeunes adultes polyhandicapés de l'Association "Les Tout-Petits" des Molières, auquel la section danse de l'Association Sports et Loisirs des Molières et l'école de cirque Valérie Fratellini ont participé.



17 mars : Carnaval des enfants

Le cortège a traversé le village en musique pour se rendre jusqu'au Paradou pour la traditionnelle mise à feu de **Monsieur Carnaval** et un goûter pour tous.



19 mars : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

Depuis trois ans, la date du 19 mars 1962, correspondant au Cessez-le-feu qui met un terme à la Guerre d'Algérie, est commémorée aux Molières. Une stèle a été conçue par les représentants locaux de la FNACA. La commune des Molières n'ignore pas que de nombreux faits en Algérie ont eu lieu dans les semaines et les mois qui ont suivi cette date, et leur attache une aussi haute importance que cette date symbolique.

Parmi les 30 000 soldats français morts dans ce conflit, trois Moliérois ont leurs noms inscrits sur notre Monument aux Morts et ont été honorés : **Maurice AUDIN, François DULAC et Rémy ZACOSZEK.**



20 mars : Anniversaire de Monsieur Hirsch

Il n'appréciera peut-être pas encore les honneurs de ces pages, où la remise de la Légion d'Honneur à cet ancien résistant habitant la commune, avait déjà pu être évoquée il y a trois ans.

Cette fois, il s'agissait de ses 95 ans, et il importe surtout de souligner l'initiative d'**Élisabeth LE BOULANGER**, conseillère municipale déléguée aux Aînés, qui leur propose désormais de marquer ponctuellement leurs anniversaires sous la forme de leur choix.

Le 20 mars, c'était à l'occasion des **Rendez-vous du Mardi** qu'un excellent gâteau était offert et partagé.

23 mars : Harpe à la Maternelle et concert à l'église

L'excellente harpiste Isabelle OLIVIER, sur proposition des **Amis de l'église**, intervenait l'après-midi au moment des Nouvelles Activités Périscolaires à l'école maternelle, avant de conquérir le soir le public de l'église, dans **une performance originale et interactive**, accompagnée par Aurélien HOLL à la guitare, et sous l'oeil et la main de l'artiste peintre Emmanuelle BOBLET...



23 mars : préparation et ateliers pour le repas de dégustation de **produits locaux**

Pour la préparation de ce repas, de nombreux bénévoles se sont mobilisés et **des ateliers ont eu lieu pendant les NAP** pour les enfants.

Enfin, le groupe de collégiens animé par Stéphane Miot, conseiller municipal à la jeunesse, a également mis "la main à la pâte".

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée !



24 mars :
"Dégustons Local"

Une initiative du groupe de travail "Alimentation & production locales" du village.

Uniquement avec des produits locaux, un repas complet a été concocté et servi. Retrouver les joies simples du goût, apprendre sur la fabrication et le soin apporté aux produits et à l'environnement... nous avons partagé **un bon repas**, mais nous avons aussi échangé sur **les enjeux de notre modèle alimentaire**.



Animations et produits locaux furent également présentés à la centaine de convives, avant la représentation de théâtre par la compagnie Etosha, intitulée "La clef des champs".



L'association **Homme & Nature** s'est mobilisée pour les ateliers cuisine et les conseils nutritionnels : Philippe, Marie, Géraldine, Bernard... **Cécile DISPAU**, ancienne directrice du CIVAM et prestataire pour le **Projet Alimentaire Territorial**, a construit le lien précieux et le partenariat avec les producteurs.

Les produits locaux utilisés le 24 mars ont été répertoriés sur une carte que vous pouvez retrouver sur lesmolières.fr

Chacun des 100 convives a pu repartir avec son set de table reprenant le menu, la carte et les adresses des producteurs.



Voir aussi :

↳ [Le Projet Alimentaire Territorial, page 12](#)

↳ [Les conseils nutritionnels par Géraldine, page 22](#)

31 mars : Sortie nature "au fil des saisons"

Première balade de cette nouvelle série, au départ du stade municipal pour une boucle de 6 Km suivie d'un goûter à l'arrivée, dans l'espace culturel & associatif.

Initiative du Conseil Municipal des Enfants et du Club photo des Molières.

De nombreux participants, notamment les mordus de photo et de nature.

Prochaines dates : 15 septembre 2018 (thème de l'été)
et 10 novembre 2018 (thème de l'automne).



2 avril : Chasse aux Oeufs au Petit Moulin des Vaux de Cernay

La commission "culture & fêtes" du Conseil Municipal des Enfants voulait innover cette année. Il leur a été proposé de monter un partenariat avec le Petit Moulin des Vaux de Cernay, qui a été réhabilité par le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**.

Les enfants des Molières ont ainsi pu découvrir ce site, pour une chasse aux oeufs avec jeu de piste, **offert par la commune**, ainsi qu'un petit goûter.



7 & 8 avril : Exposition "Rencontres d'Artistes 2018" de Sports & Loisirs

Les samedi 7 avril et dimanche 8 avril s'est tenue, au Paradou, l'exposition "Rencontres d'Artistes 2018" de Sports et Loisirs, qui clôturait la 23^{ème} édition du Méli-Mélo.

Peinture, patchwork, sculpture, photo, dessin, manga, décoration... : une grande variété d'œuvres était exposée.

Les œuvres réalisées par les enfants de l'école Anne Frank et dans le cadre des Activités Péricolaires étaient également présentées, et le public s'est relayé pendant le week-end pour venir les découvrir et les admirer.

Des musiciens de l'association ont rythmé les visites samedi après-midi et dimanche matin, et un pot à clos ce week-end bien rempli ! Plus de photos sur le site de l'association, à l'adresse <http://info.slm91.fr>

Rendez-vous en 2019 avec un thème de circonstance : **les 40 ans de Sports et Loisirs !**

7 & 8 avril : Expo Arts & Photos à la maternelle

Quelques photos de l'exposition Arts & Photos et Aza et des 6 premiers du **concours sur le thème "TROIS"**.

Résultats plus complets sur le site web : artsetphotos.fr/photoclub



01-n19-3-01-faucons



02-n20-3-01c-dauphins



03-n21-3-01b-tomates



04-n22-3-01b-danseurs



05-n07-3-01b-enfants



06-n33-3-01b-vaches

14 avril : Visite de la Maison littéraire de Victor Hugo

Une proposition d'**Élisabeth LE BOULANGER** et des **Rendez-vous du Mardi**.

Ce samedi 14 avril, ce fut un groupe de 33 Moliérois unanimement conquis par la maison et ses trésors littéraires, la culture des guides, l'homme de lettres et ses combats visionnaires et... le goûter.





➤ **Barrières neuves et panneaux**

Chemin des Valentins et chemin de Cernay
La **Région Île-de-France**, dans le cadre de son plan contre les déchets sauvages, a financé plusieurs panneaux et barrières pour la commune.

➔ **Mobilier urbain entretenu et remplacé**

Place de la Mairie et rue de Roussigny
Régulièrement dégradé, essentiellement par les **automobilistes et conducteurs de camions**, le mobilier urbain doit être remplacé.



➔ **Jachères apicoles sur le domaine public**

Rond-Point de Limours, Espace Culturel & Associatif, et divers autres lieux
Les agents municipaux chargés des espaces verts de la commune (Jean-Marc, José et Dumas) ont rencontré l'apiculteur des Molières dans le cadre du **projet du CETA Mellifera** (voir ci-contre).
L'objectif les a séduits et ils ont commencé à **dédier des espaces à la jachère apicole.**

• **JACHÈRES APICOLES AUX MOLIÈRES** Des fleurs pour les pollinisateurs



Les membres du "Centre d'Etude Technique Apicole" (**CETA Mellifera**) des Molières ont un projet de jachères fleuries pour que nos campagnes ne soient plus des déserts mais.... **des desserts pour les insectes et la microfaune.**

Ils ont mis des **graines à votre disposition** à la **grainothèque** chez Thibault à l'épicerie du village.

Venez vous servir pour les planter avec vos enfants. C'est gratuit !

La commune, sur son domaine public, les jachères de Thomas Lafouasse sur la commune, les domaines de la ferme de La Lendemaine et de M. Du Rotois participent activement au projet.

➤ Pour + d'infos : <http://ceta.mellifera.fr>
Vous pouvez aussi adhérer au CETA.

CETA Mellifera, 1 Place de la Mairie 91470 Les Molières

"L'implantation des jachères apicoles a montré qu'une modification de seulement 0,3% d'une zone de butinage des abeilles contribue pour 65 à 70% des grains de pollen récoltés."

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan climat, la Communauté de Communes du Pays de Limours met en place un **Projet Alimentaire Territorial**.

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une démarche concertée qui mobilise tous les acteurs d'un territoire. Il s'agit de mettre en place un certain nombre d'actions coordonnées de façon à améliorer le système alimentaire du territoire.

Des enjeux multiples et inter-dépendants



- Développer l'agriculture locale
- Promouvoir une alimentation durable
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Eduquer au territoire
- Sensibiliser à une alimentation saine
- Préserver les écosystèmes et les paysages
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Recréer du lien entre producteurs locaux et habitants
- Structurer et consolider des filières
- Valoriser de nouveaux modes de production agro-écologiques, etc.

Et aussi contribuer à la lutte contre les changements climatiques !

Le Pays de Limours dispose d'un patrimoine agricole riche, d'une diversité de productions et de producteurs, d'acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

La démarche de mise en oeuvre du PAT est l'occasion de valoriser les atouts alimentaires et agricoles du territoire.

Projet Alimentaire Territorial : Agir en Pays de Limours !

La CCPL est actuellement en train de réaliser un diagnostic : état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, besoins alimentaires, atouts et contraintes du territoire. Il s'agit de bien **identifier les champs d'actions possibles** avec l'appui des acteurs du territoire, du producteur au consommateur, pour construire un projet ambitieux !

Agriculture, Alimentation et changements climatiques, tous concernés !



Venez échanger, débattre, découvrir la mise en place du Projet Alimentaire Territorial

RENDEZ-VOUS samedi 19 mai 2018 à 10h

Maison de la Communauté de Communes

615, rue Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

INFORMATIONS auprès de :

- **Claire Sille** | c.sille@cc-paysdelimours.fr
Communauté de Communes du Pays de Limours | 01 64 90 78 28
- **Barbara Houalet** | barbara@vivacites-idf.org
Vivacités Île-de-France | 01 46 70 95 78

Cette démarche est impulsée par la Communauté de communes du Pays de Limours avec l'appui de Vivacités Île-de-France et le soutien de la DRIAIF.



Conseil municipal du 9 avril 2018 (extraits*)

• SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2018

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	1 100,00 €
Les Oisillons	3 865,00 €
Association Républicaine des Anciens Combattants	70,00 €
Association Française des Sclérosés en plaques	100,00 €
Carrefour des Solidarités	800,00 €
Croix Rouge	100,00 €
Homme et nature	300,00 €
Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine	1 000,00 €
Méli-Mélo	100,00 €
Association Patrimoine et Culture en Hurepoix (PATCH)	200,00 €
Secours Populaire	300,00 €
Solidarités Nouvelles pour le Logement	3 000,00 €
Sports et Loisirs des Molières	5 000,00 €
Tennis Club des Molières	5 000,00 €
Union Nationale des Combattants	70,00 €

Adoptée à l'unanimité

• BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE - ANNÉE 2018

La section de fonctionnement et la section d'investissement de ce budget comprennent notamment les projets suivants :

- création d'un espace sportif couvert (la réalisation de cet équipement est conditionnée par l'obtention de subventions),
- réfection de voirie (en particulier : rue de l'Étang, parking et accès de la mairie et des services techniques, allée du cimetière, rue de la Butte),
- réalisation d'un aménagement routier place de la Bastille,
- première phase des travaux de rénovation de l'église (travaux urgents),
- travaux de rénovation sur le réseau d'éclairage public,
- création d'un parcours sportif et réfection des allées dans le bois du Paradou, réfection du parvis du Paradou et aménagement d'un terrain de pétanque,
- aménagement et travaux d'entretien dans les bâtiments communaux (mise aux normes, achat de mobilier, matériels...),
- remplacement d'un véhicule par un véhicule électrique aux services techniques.

Il a été également rappelé que le remboursement de l'emprunt contracté lors du précédent mandat, pour une durée de 15 ans, afin de financer la construction de l'espace culturel et associatif pèse à hauteur de 160 000 € par an.

Budget adopté à l'unanimité

1 769 588,98 € pour la section de fonctionnement.
1 566 532,76 € pour la section d'investissement.

• TAUX D'IMPOSITION - RÔLES GÉNÉRAUX - ANNÉE 2018

Maintien des taux d'imposition sans augmentation :
12,14 % : Taxe d'habitation,
23,49 % : Taxe foncière - propriété bâtie,
54,58 % : Taxe foncière - propriété non bâtie

Adoptée à l'unanimité

• FIXATION DU MONTANT DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2018

Maintien de la surtaxe d'assainissement à 0,78 € / m³

Adoptée à l'unanimité

• CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF « ÉDUCATION » Voir page ...

Adoptée à l'unanimité

• CONTRAT DE DÉPLOIEMENT DE LA SOLUTION DE COURT-VOITURAGE DÉVELOPPÉE PAR KAROS

Renouvellement du partenariat des Molières avec Karos, le court-voiturage. Les habitants des Molières disposent d'une communauté spécifique afin de les encourager. Leur retour en VTC est garanti en cas de problème. L'équipe municipale bénéficie des supports de communication personnalisés et de statistiques anonymisées. Convention annuelle d'un montant de 2000,00 € TTC.

*5 abstentions (Mesdames BINET, JACQUET, TRÉHIN
et Messieurs GATTERER et MIOT)
et 1 voix contre (Madame LE BOULANGER)
Adoptée à la majorité*

• CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL AVEC LA CCPL DANS LE CADRE DU FONDS DE PROPRIÉTÉ AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Il s'agit de 4 panneaux de signalisation et de 3 barrières pivotantes installés dans le village d'une valeur totale de 3 036,66 € TTC, obtenus auprès de la Région via la CCPL.

Adoptée à l'unanimité

• ADHÉSION DE LA COMMUNE À « GRAINES DE TROC »

Adhésion d'un montant de 25 € : référencement, partage et conseils autour de la grainothèque.

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en **mairie**.

POMPES FUNÈRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 – 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@ludoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@ludoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141

A.DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER
PLOMBERIE-SANITAIRE-GHAUFFAGE-DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIERES

plomb.adubois@gmail.com

CAVOK COMMUNICATION

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com



www.comrea.net contact@comrea.net
conseil & solutions de communication

**réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches**

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME



M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail : dypoertails@voila.fr

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40



electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com

www.electronic-eye.com

www.consulting.electronic-eye.com

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

● MARDI 1ER MAI 8H-18H

BROCANTE DU 1ER MAI

↳ Grande Rue

Restauration sur place, petite fête foraine, fanfare, jonglage...



● MARDI 8 MAI 16H30

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 Mai 1945

↳ Monument aux Morts, cimetière communal

Suivie d'un goûter.



● SAMEDI 12 MAI 20H30

BAL de la section danse de Sports & Loisirs

↳ Paradou



● JEUDI 17 MAI 9H "RACONT' TAPIS" 11H EXTRAITS DE NOUVELLES ET ROMANS

LECTURE PUBLIQUE POUR PETITS & GRANDS

↳ Espace Culturel & Associatif



● SAMEDI 19 MAI 10H

"AGORA" Projet Alimentaire Territorial

↳ Communauté de Communes du Pays de Limours

> voir pages 12-13



● SAMEDI 26 MAI 9H30

CONFÉRENCE-DÉBAT : "SANTÉ & ENVIRONNEMENT"

organisée par le Conseil Territorial de Santé de l'Essonne & l'Agence Régionale de Santé

↳ Paradou



● JEUDI 31 MAI 20H30

DÉBAT PUBLIC "La Programmation Pluri-annuelle de l'Énergie"

organisé par la Commission Nationale du Débat Public, en partenariat avec l'AMRF

↳ Espace Culturel & Associatif > plus d'infos sur <https://ppe.debatpublic.fr>

Boutique(s) éphémère(s) !

Toujours plein de trouvailles chez nos artisans locaux...

Espace Culturel & Associatif 14-28 mai & 4-17 juin

● JEUDI 7 JUIN - 20H30

Réunion d'information : survol des avions, avec l'association DRAPO

↳ Espace Culturel & Associatif

● SAMEDI 9 JUIN - 10H LA PRIME "AIR BOIS"

CAFÉ Rénover Malin

avec le Département de l'Essonne et la CCPL

↳ Espace Culturel & Associatif

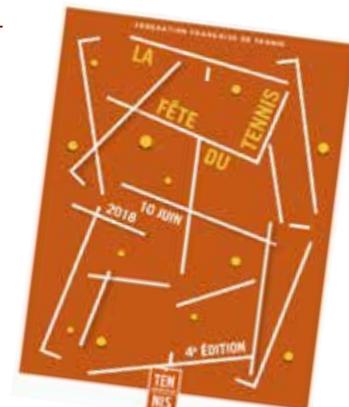


● DIMANCHE 10 JUIN - 12H À 17H

BARBECUE DU TENNIS-CLUB

Animations découvertes, jeux, diffusion des finales de Roland-Garros...

↳ Stade Municipal



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN

GRAND BAL LE SAMEDI SOIR

PARC DE STRUCTURES GONFLABLES

Barbecue le samedi soir, frites, buvette

↳ écoles, terrain d'évolution, Paradou



● 22-24 JUIN

Fête de Sports & Loisirs

↳ Paradou & Théâtre de Bligny

● 30 JUIN & 1ER JUILLET

Spectacle "24h Télé"

↳ Paradou > voir dernière page de couverture

● 14 JUILLET

Fête Nationale : dîner en musique

↳ Cour intérieure de l'Espace Culturel & Associatif





Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du polo, école d'attelage...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)



RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa

4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15

01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay
91470 Les Molières
Tél. : 06 98 57 66 44
Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com



Boucherie
CHEVRY II
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com



• RYTHMES SCOLAIRES 5 MATINÉES À LA RENTRÉE & UN NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF

La commune ne déroge pas aux 5 matinées scolaires, et un nouveau comité consultatif est créé.

À l'heure des choix, la municipalité n'a toujours pas de "religion" en la matière, et se veut à l'écoute de tous, et **dans l'intérêt de l'enfant**. C'est pourquoi une commission extra-municipale de concertation, ouverte à tous, habitants, parents, professeurs, agents du périscolaire et agents administratifs, s'est réunie les 17 mars, 31 mars, et 7 avril. Il a été choisi de ne pas bâcler la décision ni se précipiter, au moyen d'un sondage ou d'une simple réunion où chacun aurait campé sa position sans être à l'écoute de l'autre.

Ces réunions se sont tenues avec des "facilitateurs" en intelligence collective, pour nous permettre de jouer le jeu, tous, afin de nous connaître et former une dynamique de groupe susceptible de produire un travail en commun.

L'exercice n'a pas toujours été simple et chacun n'avait pas la même propension à s'intégrer à un groupe pour produire un travail collectif. Cela s'est aussi compliqué par **l'assiduité aux trois séances qui a été inégale selon les participants**. 51 personnes au total ont participé. 17 ont participé à la totalité des trois séances. 9 en ont fait au moins deux. 25 n'ont participé qu'une fois.

Mais voyons le verre à moitié plein !
En effet, premier constat, le sujet a mobilisé.

Deuxième constat, sur les deux options proposées, une belle production de travail et de créativité a eu lieu. Aussi bien pour envisager une organisation sur 4 jours scolaires complétés par un mercredi périscolaire avec des contenus revisités pour proposer des activités riches aux enfants, que pour conserver l'organisation actuelle et chercher à l'améliorer. Dans les deux cas, les participants ont plutôt réussi

à se concentrer sur l'intérêt de l'enfant, et ont fait **consensus sur l'importance des matinées pour ses apprentissages scolaires**, et consensus sur la **nécessité d'une offre périscolaire variée et contribuant à l'éveil de l'enfant dans son village et son environnement**. Enfin les participants ont affirmé la nécessité de plus de coopération entre le scolaire et le périscolaire, dans l'objectif notamment de **soutenir les équipes éducatives dans leurs projets**.

Les participants sont restés plutôt divisés, in fine, sur ces deux options, et **la maturité d'une décision n'a pas été atteinte** afin que tous y consentent. C'est le sentiment général qui s'est dégagé. Le "facilitateur", comme le Maire, Yvan Lubraneski, et la Maire-adjointe aux écoles, Dominique Binet, ont donc conclu à un *statu quo* pour la rentrée prochaine, mais en engageant par ailleurs la commune sur la création d'un **comité consultatif "éducation"**.

Ce groupe va assurer l'amélioration et le suivi des activités périscolaires, en cherchant, pour ce qui est du temps scolaire, à donner aux enseignants le meilleur appui possible afin que les apprentissages de l'enfant aient lieu dans les meilleures conditions. **Il ne se substituera pas aux instances existantes, mais il aura vocation à transformer l'implication des habitants et parents en propositions concrètes, construites et étayées**. Pour ce faire, il rentrera dans le détail de l'organisation des temps de l'enfant, en lien avec les professionnels chargés des enfants et de cette organisation.

Dès le **mercredi 16 Mai à 20h30**, ce groupe va se réunir pour travailler dans la perspective de la rentrée 2018. Vous pouvez proposer votre inscription à contact@lesmolieres.fr ou vous inscrire en mairie.

Aujourd'hui, avec ma copine Roxane, nous avons rencontré mon voisin, un monsieur aux cheveux blancs qui est un enfant du village. Nous lui avons demandé s'il avait une histoire à nous conter.

« Bonjour Roxane, bonjour Juline, une histoire ?

Bien sûr ! Comme vous, plus tard, quand vous serez grandes, j'en ai beaucoup. Mais j'en ai une plus spécialement pour toi, Juline, qui est ma voisine.

Effectivement, je suis natif du village. Je suis né il y a 87 ans place de l'Eglise. Lorsque j'avais votre âge, notre village était tout petit, à peine 400 habitants. Il y avait beaucoup de fermes, avec des vaches, des chevaux, des moutons, des cochons, poules, lapins... Le soir, on allait chercher le lait à la ferme.

Aujourd'hui, Juline, tu habites dans un joli pavillon avec beaucoup d'autres autour de chez toi. Lorsque j'avais ton âge, exactement où tu es, il n'y avait que des champs de fraises. En face, de l'autre côté de la route, ce n'était qu'un verger de cerisiers.

Lorsque les fraises étaient mûres, nos mamans étaient demandées par le maraîcher, monsieur Audin, pour les cueillir. C'était un dur travail, car elles étaient courbées toute la journée. Pour nous, enfants, dès que la classe était terminée, nous venions les rejoindre.

Il était facile de traverser le village pour les enfants, car il n'y avait pas ou très peu d'automobiles. Arrivés au champ, nous posions nos cartables dans une petite cabane faite de genêts sous un grand poirier, pour



garder au frais la cueillette de la journée.

Le soir, une camionnette passait chez tous les maraîchers et les fraises partaient pour les Halles, au cœur de Paris, pour être vendues.

Pour nous, les enfants, pas question de goûter aux fraises réservées à la vente. Mais nous n'étions pas privés car nos parents avaient un jardin avec des légumes, mais aussi des fraisiers.

Pendant que nos mamans finissaient la cueillette, en attendant de rentrer à la maison, nous autres les enfants nous allions jouer dans le petit bois que tu vois, au bout de la route et qui s'appelait « Bois des Bouillots ».

Nos héros étaient les trois mousquetaires et Tarzan. Bien sûr, notre mémoire est pleine d'autres souvenirs, mais vous aussi vous allez emmagasiner pour plus tard, lorsque vous serez de grandes personnes et que vous voyagerez partout dans le monde, vous aussi, vous aurez une pensée pour notre charmant petit village des Molières et vos moments passés avec vos camarades de classe. »

Robert USSEGLIO

Autrefois

Rue de Boullay

Aujourd'hui



NOËMA [DESIGN
GRAPHIQUE
DIGITAL
D'ESPACE]

www.noema.design

Contact
communication@noema.design
Les Molières

ATELIER ADAP

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

07 68 44 00 36
ATELIER.ADAP@GMAIL.COM

Diplômé ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158 Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10 rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

TPC
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

1968 - 2018
50 ANS

Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la Janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

votre publicité ici
+ d'infos : contact@lesmolières.fr

Le menu du repas local du 24 mars dernier a été composé afin de répondre au **triple objectif** d'un repas bon pour la **santé**, respectueux de l'**environnement**, mais aussi haut en saveurs, pour qu'on ait **plaisir** à le partager.

Pour la dimension santé, l'équipe s'est basée sur les **recommandations du PNNS** (Programme National Nutrition Santé), élaboré par le ministère de la santé. Celui-ci vise à répondre aux besoins nutritionnels de la population afin de réduire les risques de maladies chroniques, en particulier maladies cardio-vasculaires et cancers.

Parmi les principales recommandations du PNNS 2017-2021 :

- **Augmenter la consommation de fibres**, qui reste trop faible en France (de l'ordre de 13g/j chez les enfants à 20g/j pour les adultes quand les recommandations sont à 30g/j).
- **Réduire les consommations de viande et de produits sucrés.**
- **Manger « mieux » gras.**

En écho à ce dernier point, une attention particulière a été portée lors de ce repas sur le **choix des lipides**, en mettant l'huile de lin à l'honneur !

En effet les recommandations actuelles ne sont plus tant de manger « moins » gras que de manger « mieux gras ». Les lipides devraient constituer 35 à 40% de nos apports énergétiques totaux... mais pas n'importe quels lipides, car tous ne sont pas équivalents.

Il convient de distinguer **les acides gras indispensables**, que notre corps ne sait pas fabriquer, des acides gras non indispensables, que notre corps pourra généralement fabriquer à partir des nutriments dont il dispose.

Il existe parmi les acides gras indispensables 2 grandes familles : les **oméga 6** et les **oméga 3**.

Il est recommandé que le rapport oméga 6 sur oméga 3 reste inférieur à 4 dans l'assiette. Les oméga 6 sont



largement présents dans notre alimentation occidentale : alimentation animale généralement basée sur des végétaux sources d'oméga 6, industrie agro-alimentaire friande d'huile de tournesol, riche en oméga 6, etc...

En revanche un apport suffisant en oméga 3 ne sera assuré que par une attention particulière portée aux matières grasses consommées.

Ainsi, pour **augmenter les sources d'oméga 3** dans son alimentation, il est recommandé d'utiliser de l'huile de **colza** (possible en cuisson), de **noix** (en salade seulement), ou de l'huile de **lin**. Cette dernière est la plus riche en oméga 3 mais nécessite quelques précautions d'utilisation et de conservation en raison de son caractère facilement oxydable. Il ne faut jamais la chauffer et veiller à la conserver à l'abri de la lumière puis au frigo, moins de 3 mois après ouverture.

Enfin, bien qu'elle ne soit pas source d'oméga 3 mais d'oméga 9, l'huile d'**olive** garde une place importante dans une cuisine santé, par sa richesse en anti-oxydants.

Les autres recommandations du PNNS sont quantitatives. Les **aliments riches en fibres** sont les fruits/légumes, mais aussi les produits céréaliers complets et **les légumineuses** (lentilles, haricots secs, pois chiches, pois cassés, fèves).

Ainsi ce repas était accompagné de pain semi-complet et donnait une place importante aux légumineuses (tartines de pois chiches et pois cassés, lentilles).

En dépit de leur faible consommation en France (estimée à 1-2 kg par an et par habitant, au lieu de 6 kg en moyenne dans les autres pays du monde), les légumineuses recèlent de bienfaits pour notre santé. Ceux-ci

reposent sur 3 grandes caractéristiques nutritionnelles : leur richesse en fibres et glucides complexes, en micronutriments et en protéines.

La **richesse en fibres et glucides complexes** est responsable de l'index glycémique particulièrement bas des légumineuses (faible impact sur le taux de sucre dans la sang) ainsi que d'un effet hypocholestérolémiant et rassasiant. L'ensemble de ces effets métaboliques est favorable à la santé cardiovasculaire de ceux qui en consomment régulièrement (au moins 2 fois par semaine). En outre, cet apport en fibres favorise le transit, réduit le risque de cancer du côlon et a un impact positif sur la santé du microbiote intestinal, ce « nouvel » organe, constitué des bactéries que nous hébergeons dans notre tube digestif et dont on découvre aujourd'hui le rôle central dans notre état de santé général.

Par ailleurs les légumineuses sont sources de nombreux **micronutriments**. Citons :

- Le fer, nécessaire à la synthèse des globules rouges, mais aussi impliqué dans de nombreux systèmes enzymatiques de notre cerveau, comme ceux de l'attention et de la concentration.
- Le magnésium et les vitamines B, intervenant dans la gestion du stress et la qualité du sommeil.
- Le potassium, le calcium, le zinc etc... qui ont chacun de multiples rôles et qui tous ensemble favorisent un bon équilibre acido-basique dans nos cellules.

Pour ce qui est des **protéines**, les légumineuses en contiennent autant, sinon plus, (avant cuisson) que la viande (20-25 g/100g) et l'association céréales + légumineuses (base de nombreux repas traditionnels) permet d'apporter tous les acides aminés essentiels à notre corps.

La consommation de protéines (10% des apports énergétiques totaux) est particulièrement importante chez les personnes âgées et celles souffrant de cancers, car elle conditionne leur masse musculaire et leur état général, donc leur capacité à surmonter les éventuelles infections ou autres accidents de santé. Or on constate que l'appétence pour la viande est souvent moindre chez nombre d'entre eux.

L'apport de protéines à travers les produits végétaux

présente en outre l'avantage d'avoir un effet acidifiant moindre sur les liquides tissulaires que celui des produits animaux. Or l'équilibre acido-basique dans lequel baignent nos cellules impacte le fonctionnement de nos systèmes enzymatiques, l'acidose ayant un effet défavorable.

Enfin, alors que la consommation de viande a un coût environnemental élevé (cultures intensives de céréales pour l'alimentation animale, consommation d'eau...), **les légumineuses sont écolos par nature**, puisqu'elles utilisent l'azote atmosphérique pour produire leurs propres composants protéiques et améliorent ainsi la fertilité des sols, rendant inutile l'utilisation d'engrais azotés.

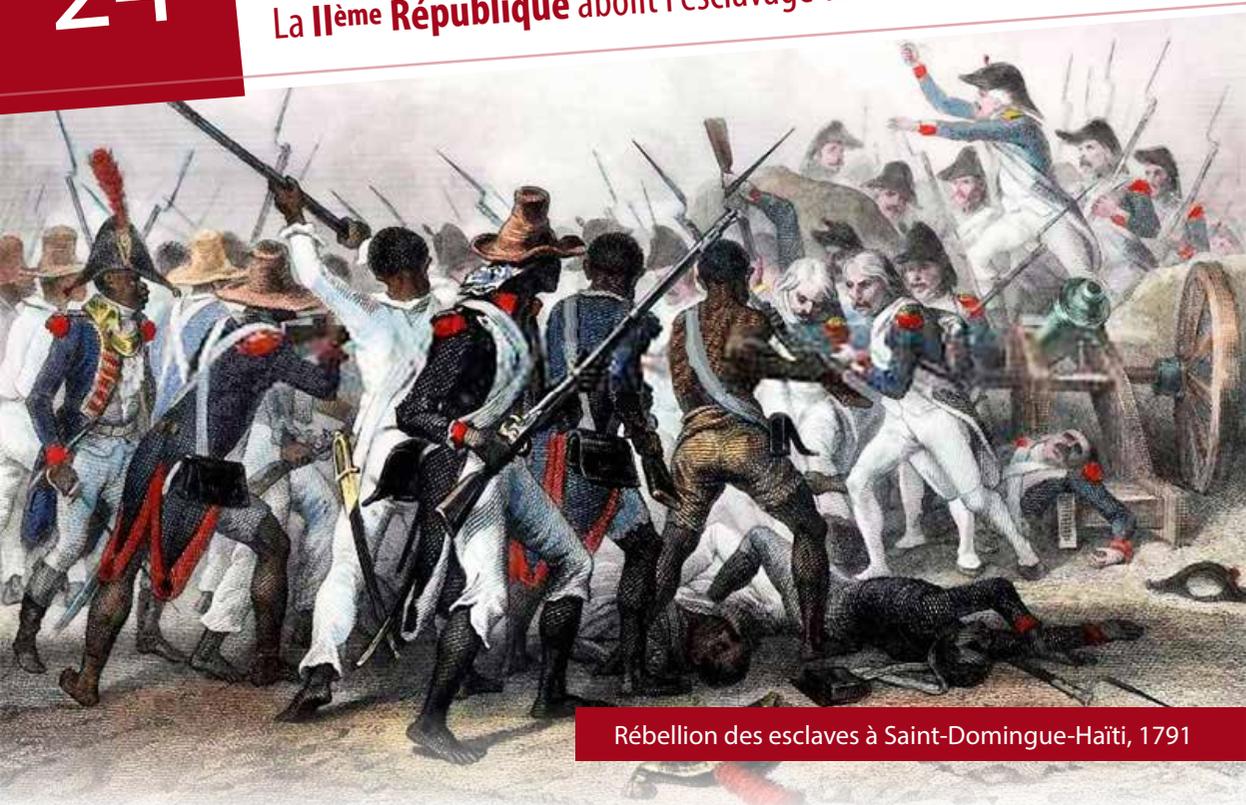
Bonnes pour la santé, bonnes pour l'environnement, elles sont aussi bonnes pour le portemonnaie, si bien que remplacer une partie des protéines animales par des protéines végétales, c'est aussi se garantir les moyens financiers d'accéder à une viande de meilleure qualité, avec une alimentation animale garante d'une source plus importante d'oméga 3 dans nos assiettes.

En tartinades, en soupes, en plats... les légumineuses existent sous de multiples déclinaisons culinaires, parmi lesquelles chacun pourra trouver son bonheur et satisfaire ses papilles autant que sa santé !

Géraldine Marcadé

Association Homme & Nature
1, place de la Mairie 91470 Les Molières
homme.et.nature@outlook.fr





Rébellion des esclaves à Saint-Domingue-Haïti, 1791

Il y a 170 ans, le **27 avril 1848**, la toute jeune II^{ème} République décrétait **l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises**.

Ainsi, après la chute de la monarchie de juillet en 1848, le gouvernement provisoire va reprendre le combat entrepris par la Convention en 1794.

Dans une France qui avait proclamé **les Droits de l'Homme en 1789**, comment l'existence d'une condition servile légale ait pu se perpétuer aussi longtemps dans le pays ?

Cette bataille pour l'abolition durait depuis plusieurs décennies, elle fut marquée par des débats interminables en métropole mais également par des insurrections outre-mer.

En février 1788, autour de personnalités comme l'Abbé Grégoire, Mirabeau, La Fayette, Condorcet, la création de **la société des Amis des Noirs** est la première

tentative pour structurer le courant anti-esclavagiste en France. Elle se heurta d'emblée à l'hostilité des négriers et à la censure de la monarchie.

Lorsqu'en 1789, la révolution éclate en métropole, la révolte gronde aussi parmi les esclaves à la Martinique et surtout dans la partie française de Saint Domingue (aujourd'hui Haïti) où **Toussaint Louverture**, un esclave affranchi prend la tête d'une insurrection en 1791, et va se rendre maître de l'île.

Cette révolution noire de Saint-Domingue joua un rôle déterminant, en effet la France révolutionnaire n'avait pas étendu l'application des principes égalitaires à ses colonies. L'insurrection de



Toussaint Louverture, ancien esclave affranchi, à l'origine de l'indépendance d'Haïti

Saint Domingue, relayée par les anti-esclavagistes en France va précipiter l'émancipation des colonies. Les anti-esclavagistes, avec à leur tête l'Abbé Grégoire, mus par leurs convictions humanistes mais aussi inquiets de l'ampleur de ces troubles, vont faire adopter une première fois l'abolition de l'esclavage par la convention le 4 février 1794.

Mais cette loi sera mise en cause par **Napoléon Bonaparte 1er Consul**. Avec le rétablissement de l'esclavage, unique exemple d'un tel retour au passé, le 1er Consul qui vient de signer la paix d'Amiens avec l'Angleterre, veut édifier un empire, reprendre une grande politique coloniale (les îles à sucre !).

Il envoie 25000 soldats à la reconquête de l'île, le 20 mai 1802, il décide le rétablissement de l'esclavage, le 7 juin 1802, Toussaint Louverture est fait prisonnier, il mourra en captivité le 7 avril 1803 au Fort de Joux (Jura). Mais l'épopée napoléonienne va se solder par un échec.

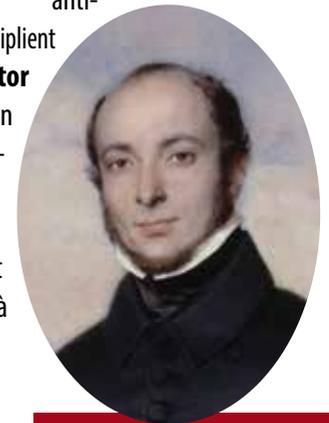
La République indépendante d'Haïti fut proclamée le 1er janvier 1804. L'indépendance d'Haïti eut un immense écho, pour la première fois une population servile imposait la liberté individuelle et fondait un nouvel État.

Après la chute de Napoléon, le contexte international avait changé, la traite négrière fut interdite par les puissances européennes (congrès de Vienne en 1815).

En France après 1830, l'arrivée au pouvoir des libéraux, intellectuellement hostiles à l'esclavage, permet

des avancées notables ; mais l'abolition devait être préparée par de prudentes mesures progressives car il fallait surtout éviter de ranimer « la guerre des esclaves ».

Les mouvements anti-esclavagistes se multiplient en France. **Victor Schœlcher** en est un des animateurs, républicain fervent, député de la Martinique et de la Guadeloupe, il est sous-secrétaire d'Etat à la Marine lorsqu'il rédige son décret abolitionniste.



Victor Schœlcher 1802-1893

Depuis plus de 20 ans, il tente de faire aboutir ses convictions. Il réussit non sans mal, battant de vitesse le « lobby » des colons, à emporter l'adhésion du gouvernement provisoire et impose son décret le **27 avril 1848** affranchissant enfin les esclaves des colonies.

Après le coup d'État du 2 décembre 1851 du futur Napoléon III, Victor Schœlcher connaîtra l'exil et l'opprobre... mais finira au Panthéon.

L'abolition de l'esclavage fut un long combat, le décret d'avril 1848 consacrait la victoire définitive des abolitionnistes de métropole, des philosophes du XVIII^{ème} siècle, des fondateurs des Amis des Noirs dont Victor Schœlcher en fut un acteur de 1er plan.

Pierre PRUNETA



Dessin de Nicolas Monsiau rendant compte de la liesse qui aurait été suscitée le 4 février 1794 par la décision de la Convention d'abolir l'esclavage dans toutes les colonies françaises. (1794, Paris, musée Carnavalet)



Ébauche de projet d'espace couvert sportif aux Molières
dessin non contractuel, sujet à changement

Nous sortons d'un hiver une nouvelle fois pluvieux. Mais pour la première fois depuis des années, aucune séance de cours n'a été annulée. Cela fait maintenant six mois que l'espace couvert pour les sports de raquette a été livré. Quel changement par rapport à ces dernières saisons !

Souvenons-nous de l'hiver 2018 où la quasi-totalité des cours d'Octobre à Mars avaient été annulés pour la plus grande frustration de la centaine d'adhérents, et surtout des enfants.

Les activités de tennis à l'école ont suscité des vocations. 3 équipes jeunes dont une de jeunes filles sont inscrites cette saison. Nous avons tous rendez-vous cet après-midi à l'espace couvert pour remettre les nouveaux maillots du club.



Les Jeunes du TCM

Les joueurs des équipes seniors seront tous présents au nouveau club-house pour encourager nos plus

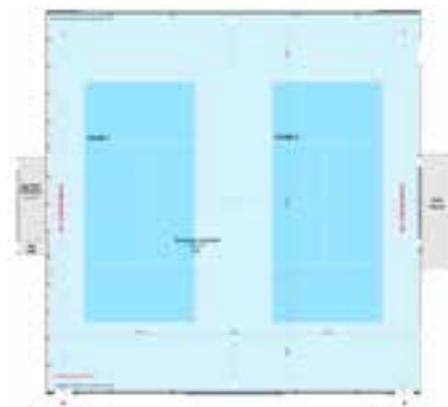
jeunes et lancer la saison été. Nous compterons sur les soutiens de tous pour confirmer les deux titres obtenus cet hiver par l'équipe 1 en +35 ans et par l'équipe féminine.

Un tournoi de ping-pong est également prévu après le goûter et les plus sportifs pourront même s'essayer au badminton.

Un représentant du Comité Essonne de tennis nous rejoindra pour planifier les nouvelles activités pour nos adhérents en sport adapté de « La Lendemain ». Les 2 séances par semaine sont maintenant un rendez-vous attendu. Cette année, trois enfants des « Tout Petits » se joindront au groupe.

Et l'un d'eux nous accompagnera pour la journée enfants du TCM à Roland-Garros en Juin.

Les mamans doivent se retrouver le week-end prochain à l'espace couvert sportif. On rencontrera peut-être



des champions... En parlant de champions, nous avons tous en mémoire la journée d'inauguration de l'espace couvert.

Henri Leconte, papa d'un jeune garçon autiste, avait eu la gentillesse d'échanger des balles avec tous nos jeunes champions.

Les nombreuses photos tapissent l'espace couvert et les murs des chambres de nos jeunes Moliérois.

Tout ceci n'est que pure fiction, cependant la commission extra-municipale "Espace couvert sportif" et la municipalité travaillent depuis 2014 pour la réalisation de ce projet communal à la rentrée 2019.

Cet espace permettra à tous, des plus jeunes aux plus grands et grandes, des valides aux personnes



Coupe Davis au TIM Essonne 2018

en situation de handicap, de se rencontrer autour de sports de raquette, par tous les temps.

Hervé Mer herve@mer91.fr

Membre du Tennis-Club des Molières
et de la Commission « Espace Couvert Sportif »

Retrouvez le Tennis Club des Molières (TCM) sur facebook.

R

Résidence LES 2 CHÊNES

Les Molières

ICI NOUS REALISONS POUR VOUS 14 MAISONS DE STANDING RT 2012 DU T3 AU T6

**FRAIS DE NOTAIRE
RÉDUITS ***

01 30 52 06 06

@ contact@fvdc.fr

CRÉATEUR DE CADRE DE VILLE

* HORS FRAIS HYPOTHÉQUES, DE DOSSIER ETC...
Photo non contractuelle

GRDF
GAS RESIDU
ESTRUC 2019 FRANCE

PREMIER LOGIS
PRÉ A CHAQUE ZONE B1

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux




Argentine... Bhoutan... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Tanzanie... Thaïlande... Vietnam

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS GRUPE-MEURE AVEC GUIDES FRANÇAISPHONES
DES IDEES DE CROISIERES SUR WWW.LESMOLIERESDESVOYAGES.COM
contact@lesmolièresdesvoyages.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

Cycles Les Molières



Place de la Mairie
ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tél : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

Millésime Coiffure



11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés



2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
épicerie fine



www.entre-la-poire-et-fromage.fr

Produits locaux
et artisanaux

Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 19h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99

11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES

Frais et authentique !

• INFOS DIVERSES

⇒ Monnaie locale : si si, on avance !

On se rapproche du lancement de la "Racine", monnaie locale complémentaire et citoyenne, initiée avec le soutien du Parc Naturel, pour son territoire et les communes autour. Ce devrait être pour l'automne...

En attendant, plus d'infos sur lesmolières.fr



⇒ Rénovation d'une école au Cameroun, bravo les jeunes !

Un groupe d'amis de 17 à 24 ans originaires des Molières et de Limours ont lancé un **financement participatif** pour recueillir au moins 3 500 € afin de remettre en état une école camerounaise. Ils partent sur place cet été. Laura, Thomas, Simon, Blandine, Louise, Romain, Lisa, Léopold, Mathias... se sont lancés dans ce projet humanitaire et ont pu boucler, avec leur campagne participative sur internet, relayée notamment par la mairie, leur budget de départ. Ils viendront à votre rencontre lors de la brocante du 1er Mai, et nous feront un compte-rendu public à l'automne.



→ Vous pourrez aussi contribuer en assistant au **concert solidaire donné par le groupe ROSEWOOD** Samedi 9 juin à la MJC de Limours.

⇒ Tiens ! une cabine téléphonique...

Cédée gratuitement à la commune dans le cadre d'un partenariat avec Orange, la cabine va se transformer en **boîte à livres**, selon le même fonctionnement que le petit meuble qui a eu bien du mal à résister aux assauts de l'humidité moliéroise. Quelques *aficionados* du **Repair Café** des Molières devraient s'occuper de l'aménagement intérieur pendant que l'artiste **K-Roll**, qui intervient dans le cadre des **activités périscolaires** aux Molières, se chargera de la décoration extérieure... à suivre !



⇒ Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

Pour les questions relatives au Prélèvement à la source, l'administration fiscale met un numéro à votre disposition : le **0811 368 368** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (appel surtaxé 0,06 cts la minute + coût de l'appel).

► restez informés en permanence en vous inscrivant à la lettre d'informations sur lesmolières.fr

AVOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cerney 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@orange.fr
N° Siret 409 561 719 00017

BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIÈRES

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

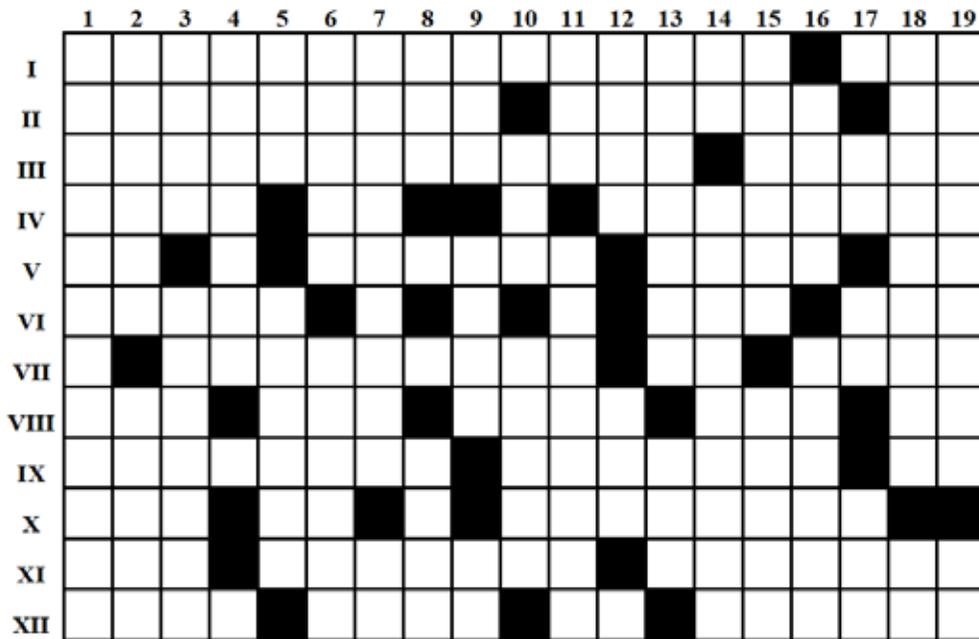
Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

HORizontalement :

- I. Nombre d'ados des Molières s'y retrouvent (3 mots) – Clé universelle.
- II. Elles ne sont pas forcément risquées – Affluent de la Loire – Petit tour.
- III. Compliments – Résultat.
- IV. Abimé... en venant de la droite – Conjonction – Coup sur le ring.
- V. Note – Notes – Amateurs de lentilles – Démonstratif.
- VI. Idées mal placées – Sur les épaules – Média périphérique.
- VII. Épéiste – Au bord du trou – Unique.
- VIII. Monnaie bulgare – Antique cité – Tissa – Ville du Pérou – Île de France.
- IX. Rentabilisée – Foyer – Du verbe être.
- X. Monarque – Dans le coin – Mode de déplacement en pleine actualité.
- XI. Débat de dilettante – Messagers – Pour deux ans.
- XII. De droite à gauche : défavorise – Ville du Piémont – Pour relier – Clé universelle.

VERTICALEMENT :

- 1. Ferme et lieu-dit proche des Molières.
- 2. Coule dans la vallée – Troubles.
- 3. Mieux que ça – Révélé.
- 4. Devinettes.
- 5. Et la suite... – À consommer avec modération.
- 6. Affluent de l'Essonne – Vestiges.
- 7. Éruption allergique – De Nervillier ou de Montabé.
- 8. Prénom féminin – Obstacles au jumping.
- 9. Levant – Colères – Union européenne.
- 10. Établissement universitaire – Interdit de bas en haut.
- 11. Débris d'avion – Digne de confiance.
- 12. Liée mais à l'envers – En pleine perte.
- 13. Attente justifiée du citoyen en lieu et place d'une bienveillance racoleuse – Cheval de trait normand.
- 14. Dans Nevers – Maladie de peau.
- 15. Support d'aviron - Annoncée
- 16. Naturel – Lieux de réception.
- 17. Approbation du Languedoc – Note – Pan déchiré.
- 18. Ossature – Du matin.
- 19. Évitent de se serrer la ceinture – Article.



Solutions du n°131

- Horizontalement :
- 1 Les Longs Réages - Aéré
 - 2 Agriculteur - Tordues
 - 3 Souriceaux - Mésanges
 - 4 Aime - DS - Vin
 - 5 LN - Thèses - Indiennes
 - 6 Ment - Aa - Veufs - In

- 7 Osée - Ile - Arérés - Déca
- 8 Brevet - VS - Ré - RN
- 9 Ictère - Art - Calvin
- 10 Louves - Driesch - Urée
- 11 Lunes - Reas - Ra - Gara
- 12 Ère - Tresses - Stnee

- Verticalement
- 1 La Salmouille

- 2 Égoines - Cour
- 3 Srum - Neptune
- 4 Lirette - Eve
- 5 OCI - Brest
- 6 Nucléaires
- 7 Gle - Sale - Ré
- 8 Stade - Evadés
- 9 Réussi - Erras
- 10 Eux - Attisé

- 11 AR - Vive
- 12 Minerve
- 13 Étendues - CRS
- 14 SOS - Ifs - Chat
- 15 Raves - Ifs
- 16 ADN - Déluge
- 17 Eugénie - Vrac
- 18 Rée - Encrier
- 19 Esses - Anneau

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS** 18 **SAMU** 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères
91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr
Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Suzan B. Vigne | Naturopathe
sur rendez-vous
06 81 18 49 94
contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

kinésiologue
Julie FRANCOU

Sur RDV
Tel: 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

beatrice lavirotte
PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes

14, place de la Mairie
91470 Les Molières

beatrice.lavirotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.

14 place de la mairie
91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E.
16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières

Port: 07 81 85 64 09
Fixe: 01 69 30 04 81

ariane.simonnet@gmail.com

24h Télé !



SPORTS ET LOISIRS

présente

Spectacle parodique

Avec les nouvelles activités périscolaires et les musiciens et comédiens
de Sports et Loisirs

SAMEDI 30 JUIN ET DIMANCHE 1ER JUILLET
19h30 Apéritif et Goûter 16h

SALLE DU PARADOU

PARTICIPATION LIBRE

